

Compte-rendu de la rencontre des membres du Réseau CMC-partenaires camerounais

Date : 13 décembre 2007

Lieu : salle de réunion du CIPCRE Conseil et Services (CCS) à Yaoundé

Présents :

<i>N°</i>	<i>Nom et prénoms</i>	<i>Organisation</i>	<i>Fonction</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Email</i>
1	Pascal Blaise Touoyem	SeP	Directeur	96 02 54 96	ptouoyem_uy1@yahoo.fr
2	Zounnedou Mfon	CSIC	Secrétaire Général Adjoint	99 08 98 04	csicweb@yahoo.fr
3	Isaac Justin Mabouth	SNJP	Assistant	77 79 40 81	majust@hotmail.com
4	Claude Nwafo	CIPCRE	Membre du CA	99 31 96 62	claud.nwafo@cipcre.org
5	Souleymane Bouba	CSIC	Secrétaire Général	77 64 65 46	souleymanebouba@yahoo.fr
6	Pasteur Jean Blaise Kenmogne	CIPCRE	Directeur Général	99 91 10 14	cipcre.dg@cipcre.org
7	Dupleix Kuenzob	Invité		77 68 55 12	kdupleix6@yahoo.fr

Ordre du jour :

1. Prière
2. Introduction
3. Lecture et adoption du projet de Charte
4. Evolution du Point Focal
5. Situation des projets communs
6. Travail en Réseau en 2008
7. Divers
8. Prière finale

Déroulement :

La rencontre débute à 10 h 35 par une prière dite par le Pasteur Jean-Blaise Kenmogne. Il prononce ensuite le mot d'introduction par lequel il situe la réunion. Cette dernière est présentée comme l'assemblée constitutive du Réseau, résultat des deux consultations CMC-partenaires camerounais, tenues à Yaoundé du 18 au 21 octobre 2006 et à Bandjoun du 3 au 8 septembre 2007. L'orateur continue par une proposition d'ordre du jour qui est amendée et adoptée par les participants. Puis vient la phase des présentations individuelles. A tour de rôle chacun dit ses noms et prénoms, son organisation d'origine et sa fonction.

Lecture et adoption de la Charte

La présentation des participants est suivie de la lecture et de l'adoption du projet de la Charte du Réseau. Ici, la méthodologie utilisée est la lecture chapitre après chapitre et article après article, ponctuée d'amendements du projet de la Charte. L'exercice a duré environ trois heures. Soit dit en passant, le projet de Charte a été préparé avec diligence (travail achevé un mois à l'avance) par un comité de trois personnes (Eugène Fonssi, Dupleix Kuenzop et Solange Bessom) désignées lors de la deuxième Consultation CMC-Partenaires à Bandjoun.

Les principaux amendements ont porté sur :

- la définition des membres fondateurs, signataires de la Charte ;
- l'introduction de la rencontre des membres dans les organes du Réseau ;
- la durée du mandat du Point Focal ;
- la transformation du Secrétariat Permanent en Secrétariat Technique ;
- la réorganisation des chapitres...

Tous ces amendements ont été adoptés par consensus. Les participants ont convenu que les membres fondateurs camerounais du Réseau soient les structures qui ont participé à la première et à la deuxième Consultation CMC-Partenaires Camerounais. Il s'agit du CIPCRE, du SNJP/CENC, du CEPCA, du SeP et du CSIC. C'est pourquoi la Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ), dont le nom figure sur le projet de la Charte comme membre fondateur, n'a plus été retenu comme tel. Toutefois la Charte du Réseau laisse une ouverture à de nouvelles adhésions. Il faut à cet effet remplir cinq conditions pour être membre : (1) être une personne morale, (2) adhérer à la Charte, (3) prouver son existence juridique, (4) conduire sur le terrain un ou des projet(s) en lien avec les thématiques CMC et (5) adresser une demande d'adhésion au Point Focal qui la soumette aux autres membres lors de leur rencontre. La DMJ est encouragée à adresser au Point Focal une demande d'adhésion qui sera étudiée à la prochaine rencontre des membres.

Le contenu de la Charte est résumé dans l'encadré ci-dessous :

Sommaire de la Charte du Réseau CMC-partenaires camerounais	
Préambule	Chapitre V : Organisation et fonctionnement
Chapitre I : Dispositions générales	Article 12 : Des organes du Réseau CMC-PAC
Article 1 : Création et dénomination	- La Rencontre des membres
Article 2 : Durée	- Le Point Focal
Chapitre II : Vision, mission, principes de base et stratégies	- Les Organisations Têtes de File
Article 3 : Vision	- Le partenaire CMC
Article 4 : Mission	- Le Secrétariat Technique
Article 5 : Principes de base	Chapitre VI : Des ressources
Article 6 : Stratégies d'intervention.	Article 13 : Ressources humaines
Chapitre III : De la qualité des membres	Article 14 : Ressources financières
Article 7 : Conditions requises	Chapitre VII : Dispositions finales
Article 8 : Formalités d'adhésion	Article 15 : Rencontre des membres
Article 9 : Perte de la qualité de membre	Article 16 : Amendement
Chapitre IV : Droits et obligations des partenaires	Article 17 : Dissolution
Article 10 : Des droits	Article 18 : Adoption
Article 11 : Des obligations	

Evolution du point Focal

Après l'adoption de la Charte, le Directeur Général du CIPCRE prend la parole pour présenter l'évolution du Point Focal du Réseau porté par son organisation. Il informe l'assistance que le CIPCRE a soumis un projet de mise sur pied du Point Focal à CMC qui l'a accepté. Ce dernier apportera un appui financier de 7 000,00 euros (environ 4 500 000) par an de 2008 à 2010 pour le fonctionnement du Point Focal. Sébastien Fornerod, Envoyé du DM-Echange et Mission en poste au CIPCRE, assure provisoirement à temps partiel le Secrétariat Technique. Un jeune diplômé de l'enseignement supérieur en stage au CIPCRE est pressenti pour prendre la relève. Depuis la consultation de Bandjoun, la communication a été régulière entre d'une part le Point Focal et CMC et d'autre part le Point Focal et les autres membres. Le Point Focal organisera, conformément à la Charte et au budget accordé par CMC, deux rencontres des membres du Réseau par an.

Situation des projets communs

La cinquième séquence de la rencontre est la présentation des projets communs identifiés lors de la première consultation de Yaoundé en octobre 2006. Le premier projet, porté par le SNJP, est intitulé *projet d'amélioration du système électoral*. M. Justin Mabouth informe les participants que l'élaboration du projet a accusé un retard dû au mouvement interne du personnel au SNJP. Le projet a été rebaptisé *projet d'éducation à la citoyenneté*. Des copies du document du projet ont été envoyées, en début du mois de décembre, à CMC et au Point Focal du Réseau. La durée du projet est de trois ans. Son budget total est de 82 millions de Fcfa. CMC a donné son accord de principe pour un appui financier, mais qui ne dépassera pas 20 000,00 euros (13 millions de Fcfa) par an. Il est suggéré au SNJP de rechercher un financement complémentaire auprès du Fonds Gouvernance et Société Civile du Bureau d'appui à la Coopération Canadienne (BACC). Le second projet concerne la *lutte contre le détournement des fonds et la corruption*. La Tête de File est le SeP. Le projet est élaboré et soumis à CMC qui l'a approuvé et a accordé un financement de 20 000 euros (13 millions de Fcfa) pour l'année 2008. Ce projet n'est financé que pour un an, puisque le SeP est un nouveau partenaire pour CMC. Le troisième projet, initié par le CIPCRE, est relatif à *la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle*. Il est complémentaire à certaines activités de la Campagne Semaines Pascales relative à la même problématique, mais se différencie par le fait qu'il met l'accent sur la démarche de plaidoyer. Sa durée est de trois ans. Son budget est de 48 millions de Fcfa. CMC s'est engagé à apporter un appui financier de 20 000 euros (13 millions de Fcfa) par an de 2008 à 2010. Le CIPCRE doit donc trouver des fonds complémentaires à travers des produits propres et d'autres partenaires financiers.

Travail en Réseau en 2008

Les participants ont constaté que les trois projets communs n'ont pas le même niveau d'avancement. La SNJP a accusé un retard pendant la phase d'élaboration de son projet. Le nouveau Directeur du SeP a pris service le 6 novembre 2007. Il ne prendra donc connaissance du dossier du projet porté par son organisation que dans les jours à venir. L'exécution du projet porté par le CIPCRE démarre dès janvier 2008. Afin de mettre à contribution tous les membres du Réseau dans l'exécution des projets, un atelier de réflexion sera organisé au mois de janvier 2008. Pour cela, un comité de trois facilitateurs (Sébastien Fornerod, Justin Mabouth et Claude Nwafo), chargé de la préparation de la rencontre, a été mis sur pied.

En attendant, les participants ont d'ors et déjà retenu qu'ils utiliseront la démarche de plaider pour le projet *lutte contre la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle*, les deux autres projets commun devant être exécutés selon l'approche de sensibilisation et de formation.

Divers

Le Pasteur Jean-Blaise Kenmogne a pris la parole pour remercier les participants de leur présence active. Il a ensuite annoncé que le site Internet du Réseau CMC-partenaires Camerounais est en cours de construction. Il suggère de l'offrir comme cadeau à Mme Rozemarijn van West, intérimaire de Mme Dorien Verbeeck à CMC, pour l'excellent travail qu'elle a accompli avec nous durant ces cinq mois.

Il est 15 heures quand la prière finale est dite par Souleymane Boubou. Les participants se sont séparés, satisfaits du résultat de leur rencontre.

Yaoundé, le 15 décembre 2007

**Le Président de séance
Pasteur Jean-Blaise Kenmogne**

**Le rapporteur
Claude Nwafo**